## Les 10 qualités d'un bon employé

Pour les employeurs, le savoir-faire d'un travailleur ne suffit plus aujourd'hui. Outre ses connaissances, il doit disposer de certaines attitudes et aptitudes bien particulières. Mais lesquelles?

(mon argent/cyberpress) — En quelques années seulement, les exigences des employeurs ont fortement évolué. Auparavant, la possession de connaissances, et surtout d'un ou de plusieurs diplômes, était suffisante pour décrocher un emploi. Autrement dit, le savoir-faire primait avant tout. Dorénavant, le savoir-être fait partie intégrante du processus de sélection de nouveaux collaborateurs dans une entreprise. Mais quelles sont donc ces qualités tant convoitées par les employeurs?

- 1. **L'adaptation.** A l'image du monde, de la technologie et des marchés, le milieu du travail est en constante évolution. Tout travailleur sera donc amené à s'adapter à des changements continuels. Dans le cas contraire et sans une bonne dose de bonne volonté, il ne fera pas long feu dans l'entreprise. *L'utilisation des nouvelles technologies de communication peuvent d'ailleurs booster votre carrière*. *Pour en savoir plus, cliquez ici*.
- 2. **L'apprentissage**. Si un travailleur doit s'adapter par exemple à des nouvelles technologies, il va devoir apprendre à les maîtriser. Ici, il est à nouveau question de bonne volonté. En outre, un travailleur aura toujours intérêt à ne pas perdre de vue une formation en continue tout au long de sa carrière. *Lisez aussi: "4 conseils pour bien choisir une formation"*.
- 3. **La polyvalence.** Avoir des connaissances c'est bien. Se former, c'est encore mieux. Mais, il ne faut pas hésiter à continuer son apprentissage dans des domaines complètement différents. Le travail en entreprise a tendance à requérir l'accomplissement de tâches de plus en plus diverses. *N'hésitez pas à utiliser votre polyvalence pour gagner des revenus supplémentaires grâce au multijobbing*.
- 4. **L'initiative.** Une fois leur boulot accompli, certains travailleurs se tournent les pouces car aucune autre tache précise ne leur a été confiée pour cette journée. Il convient de profiter de ces moments pour faire preuve d'initiative et, par exemple, anticiper de futures tâches à effectuer. Et si vous n'avez pas l'occasion de souffler au travail, découvrez "8 lois du temps pour retrouver votre efficacité".
- 5. **L'intégrité.** Tout le monde se souvient encore des récents scandales financiers, et notamment, <u>l'affaire Jérôme Kerviel (ex-trader de la Société générale</u>). Aucun employeur n'a envie de voir le nom de son entreprise associé à un employé peu scrupuleux. D'où une recherche encore plus active aujourd'hui d'employés dotés d'honnêteté et de valeurs morales. *Lisez aussi:* "<u>les plus grands escrocs de tous les temps</u>".
- 6. **L'aptitude à travailler en équipe.** Même si chaque travailleur dispose de son propre ordinateur, il n'est plus possible aujourd'hui de faire cavalier seul. Cela vaut pour les employés comme pour les managers. Dans chaque projet, il convient de demander, mais aussi d'écouter, les avis de chacun. *Le manque d'esprit d'équipe est une raison de licenciement souvent citée*. <u>Découvrez 7 autres erreurs qui peuvent briser une carrière</u>.
- 7. **La capacité à communiquer.** Cette qualité fait partie intégrante de l'aptitude à travailler en équipe. Tout passe par la communication, parlée et écrite. Il faut donc nécessairement maîtriser les différents outils de communication modernes et être toujours le plus clair et le plus concis possible, surtout par e-mail. *Mais attention à vos écrits*, *il pourrait vous coûter*

votre job.

- 8. **L'intelligence émotionnelle.** Plus d'une fois, un travailleur n'appréciera guère le comportement de l'un ou l'autre de ses collègues. Le travail en équipe requiert donc une bonne gestion de ses émotions. Il convient de les maîtriser surtout dans des situations délicates afin d'arranger au mieux les problèmes au sein de l'équipe. *D'ailleurs*, <u>apprenez à gérer vos collègues pénibles</u>.
- 9. **Le leadership.** Forcément, un jour les cadres les plus âgés partiront et devront être remplacés par des plus jeunes. Les employeurs souhaitent donc trouver des travailleurs capables non seulement de bien communiquer mais surtout de mobiliser et de motiver une équipe. *En outre*, *si vous avez plus de 50 ans et que votre départ a été quelque peu forcé*, *lisez nos astuces pour décrocher un nouveau job*.
- 10.**La maturité.** Cette qualité ne va pas de pair avec l'âge d'un employé. Avoir une certaine dose de maturité dans le monde du travail, c'est avant tout savoir reconnaître ses erreurs comme une mauvaise décision et s'en excuser. Dans la mesure du possible, il faut essayer de les réparer. *Si vous passez du statut de collègue à patron, comment devez-vous vous comporter et éviter des erreurs?* <u>Lisez nos conseils</u>.